

Institut National Universitaire

Champollion

Service concerné

Direction générale des services

Affaire suivie par :

Mathilde PERRIN Tél.: 05 63 48 91 32 Mél.: sagj@univ-jfc.fr

Campus d'Albi Place de Verdun

Tél.: 05 63 48 17 17

81012 Albi Cedex 9

www.univ-jfc.fr



Albi, le lundi 29 novembre 2021

Madame la Présidente de la section disciplinaire de l'INU Champollion compétente à l'égard des usagers

À

Membres de la commission de discipline de la section disciplinaire de l'INU Champollion compétente à l'égard des usagers

Objet: Affaire disciplinaire Alexis GALABRUN

Réf: Articles R.811-10 et suivants du code de l'éducation.

Mesdames, messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la commission de discipline, est composée dans l'affaire citée en référence de :

- Mme Emilie CHEYROUX, maître de conférences, présidente
- M. Cédric ALBINET, professeur
- Mme Florence GERET, professeure
- M. Karl-Henri VOIZARD, maître de conférences
- M. Florian DUZES, étudiant,
- M. Jérémie XERRI, étudiant,
- Mme Alienor GOODMAN étudiante,
- Mme Maeva WALBERT, étudiante,

Est chargée d'examiner l'affaire citée en objet et de procéder à la confirmation ou à l'infirmation de la proposition de sanction émise, par Mme la directrice de l'INU Champollion, le 28 octobre 2021 dans le cadre de la procédure sur reconnaissance préalable de culpabilité prévue à l'article R.811-40 du code de l'éducation.

Pour cela vous pouvez prendre connaissance des dossiers au service en charge du suivi de la commission de discipline.

Cette commission de discipline se réunira pour l'examen de l'affaire le mercredi 15 décembre 2021 à 10h. Elle se réunira ensuite, à 10h30 en formation de jugement afin de se prononcer sur la proposition de sanction.

Je vous rappelle que l'absence de la moitié au moins de membres la commission de discipline ne pourra se tenir.

Veuillez agréer, mesdames, messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Emilie CHEYROUX

AUXEUR